

Réseau ASIE

www.reseau-asie.com

Enseignants, Chercheurs, Experts sur l'Asie orientale, centrale, méridionale, péninsulaire et insulaire / Scholars, Professors and Experts on the North, East, Central and South Asia Areas (Pacific Rim included)

Communication

Historiographie des concessions étrangères et patrimoine urbain en Chine : le cas de Hankou

< Foreign concessions historiography and urban heritage in China: The case
of the Hankou French concession >

Dorothee RIHAL

Doctorante en histoire, Université Denis Diderot - Paris VII, Laboratoire Sociétés en Développement dans l'Espace et dans le Temps (SEDET), Ecole doctorale Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations: Pensée critique, politique et pratiques sociales (EESC), Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER), Département d'histoire, UFR Géographie, Histoire, Sciences Sociales (GHSS)

2^{ème} Congrès du Réseau Asie / 2nd Congress of Réseau Asie-Asia Network

28-29-30 sept. 2005, Paris, France

Centre de Conférences Internationales, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Thématique / Theme : Géopolitique et territoires / Territories and Geopolitics

Atelier 12 / Workshop 12 : Évolution des politiques et projets urbains dans les villes d'Asie : tendances et principes / Evolution of urban policies and projects in Asian cities: trends and principles

© 2005 – Dorothee RIHAL

- Protection des documents / All rights reserved

Les utilisateurs du site : <http://www.reseau-asie.com> s'engagent à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur le site (loi n°92.597 du 1er juillet 1992, JO du 3 juillet). En particulier, tous les textes, sons, cartes ou images du 1er Congrès, sont soumis aux lois du droit d'auteur. Leur utilisation autorisée pour un usage non commercial requiert cependant la mention des sources complètes et celle du nom et prénom de l'auteur.

The users of the website : <http://www.reseau-asie.com> are allowed to download and copy the materials of textual and multimedia information (sound, image, text, etc.) in the Web site, in particular documents of the 1st Congress, for their own personal, non-commercial use, or for classroom use, subject to the condition that any use should be accompanied by an acknowledgement of the source, citing the uniform resource locator (URL) of the page, name & first name of the authors (Title of the material, © author, URL).

- Responsabilité des auteurs / Responsibility of the authors

Les idées et opinions exprimées dans les documents engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Any opinions expressed are those of the authors.

Introduction

Les concessions ont été établies dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, dans une dizaine de villes en Chine (Shanghai, Xiamen, Tianjin, Zhenjiang, Hankou, Jiujiang, Canton, Hangzhou, Suzhou, Chongqing). Cette implantation étrangère a créé des quartiers dont l'architecture et la forme urbaine correspondent à des modèles extérieurs.

Dans le contexte actuel d'urbanisation accélérée, la question de la protection du patrimoine se pose en termes nouveaux. La Chine repense la ville et repense dans le même temps son passé. Dans cette réflexion, une attention particulière semble être accordée au patrimoine architectural et urbain de ces anciennes enclaves étrangères.

Cette contribution vise à présenter un exemple précis qui montre la place du patrimoine des concessions dans la ville d'aujourd'hui. Il met en évidence l'évolution de la perception du phénomène concessionnaire et ses conséquences quant à la mise en valeur de ces quartiers. Comment ce patrimoine d'architecture étrangère est-il perçu et traité actuellement en Chine ? Sur quels critères définit-on ce patrimoine ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour la protection de celui-ci ? A quel niveau interviennent les experts étrangers ? Quels sont les rôles des différents acteurs de la ville ?

Les exemples de Xintiandi à Shanghai dans l'ancienne concession française, ou du quartier 1912, tout récemment réhabilité à Nankin dans le quartier des anciennes légations sont bien connus du grand public. L'objectif est ici de présenter modestement le cas de figure de Wuhan et d'exposer la situation qu'il nous a été donné de voir. Il ne s'agit, à ce stade, que de quelques pistes de réflexions et non d'une recherche aboutie.

Capitale du Hubei, l'agglomération de Wuhan se compose de trois villes : Wuchang, Hanyang et Hankou, situées de part et d'autre du fleuve Yangzi et de la rivière Han. Au cœur de la ville de Hankou, centre des affaires, le quartier des anciennes concessions appartient aujourd'hui au district de Jiang'an. Il s'étend sur 3,6 km le long du fleuve Yangzi et occupe une superficie de 2,2 km². Le patrimoine étranger, le plus riche et le mieux conservé, marque le paysage urbain de Hankou. Nous nous proposons d'analyser la manière dont est traité ce patrimoine, en portant une attention particulière sur la concession française, qui nous est mieux connue.

I. L'Evolution de la perception du phénomène concessionnaire

Rappel historique

La ville de Hankou a été ouverte au commerce étranger après la seconde guerre de l'opium et la signature des traités de Tianjin (1858-60). Au nombre de cinq, les concessions : britannique (1861-1927), russe (1896-1924), française (1896-1943), allemande (1895-1917) et japonaise (1898-1943) se sont établies le long du fleuve Yangzi, d'abord à proximité du centre ville et à l'intérieur des murailles de la ville, puis au-delà. Leur histoire représente plus de 80 années de l'histoire de Hankou, celle de la concession française est longue d'un demi-siècle.

Etablie en 1896, la concession française est agrandie en 1902 pour couvrir une superficie de 332 692 m². Elle se développe avec l'arrivée du chemin de fer Pékin-Hankou, du fait de la proximité de la gare. La partie donnant sur le quai était affectée au quartier des affaires et à la résidence des étrangers. C'est là que se concentraient les compagnies étrangères, la banque de l'Indochine, le consulat et l'église. Au centre, se trouvaient l'hôtel municipal et le commissariat de police. L'arrière de la concession était exclusivement composée de *lilong*, ou « cités » comme les nommaient les administrateurs français. Le terme de *lilong* a été utilisé pour la première fois à Shanghai pour désigner les ruelles des concessions. Ce sont des investisseurs de Shanghai qui ont acheté et construit dans la concession française aux abords de la gare les premiers *lilong* de Hankou (fin XIX-début XX). On dénombrait plus de trente *lilong* dans la concession française ; ils étaient constitués de bâtiments de brique, de un à trois étages et servaient à la résidence des Chinois.

Historiographie des concessions

Les concessions, symbole de l'invasion étrangère de la Chine, ont longtemps été stigmatisées ; et leur histoire n'était évoquée que pour condamner les puissances impérialistes. Sujet sensible il y a quelques années, les concessions sont aujourd'hui l'objet d'un intérêt particulier ; on note une évolution très nette dans la perception du phénomène.

Le renouveau de la recherche historique qui a accompagné l'ère des réformes lancées par Deng Xiaoping, a vu se multiplier les études sur les concessions. Pendant les années 1980, de premiers travaux sont publiés. A partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990, l'histoire des concessions est établie comme domaine de recherche indépendant. Les publications sont alors nombreuses, avec notamment les ouvrages de Yuan Jicheng (historien de Wuhan) en 1988 et de Fei Chengkang en 1991. Avec la création des zones économiques spéciales, on réexamine la question des concessions, pour analyser les différences et les points communs entre les zones louées aux étrangers aujourd'hui et les concessions d'hier (plusieurs articles sont publiés entre 1993 et 1996).

Les recherches sur les concessions de Hankou suivent cette tendance générale. Les premiers travaux sont menés dès la fin des années 1970, avec par exemple l'article de Xiao Zhizhi [11] et quelques articles épars sont publiés pendant les années 1980. La première publication spécialement consacrée aux concessions de Hankou est réalisée par le bureau des « Documents historiques » en 1991 [10]. Compilation de témoignages, le ton des articles est encore très critique vis-à-vis des concessions, notamment pour la concession française qui est le plus souvent présentée comme un lieu de crime, de débauche et de corruption.

Etape décisive dans la connaissance des concessions étrangères de Hankou, les Annales des concessions sont publiées fin 2003 [4]. Travail scientifique, il s'appuie sur des documents chinois et en langue étrangère dont beaucoup ont été traduits pour l'occasion. Le but n'est plus de stigmatiser la honte nationale et les crimes de l'invasion impérialiste mais de mieux comprendre le passé dans un contexte d'ouverture de la ville au XXI^{ème} siècle. On s'intéresse à la gestion urbaine des concessions, à leur commerce, leur architecture etc. Cet ouvrage a été primé à Wuhan (1^{er} prix de recherche en sciences humaines).

Le contexte académique a donc notablement évolué : Yuan Jicheng, spécialiste des concessions, lors d'une conférence le 27 Août 2005 à Wuhan a, par exemple, trouvé nécessaire de justifier le point de vue adopté dans son ouvrage de 1988 en insistant sur l'impossibilité à l'époque d'accorder un rôle positif aux concessions. Les articles récents s'intéressent plus à l'histoire locale qu'à l'histoire des relations internationales, ils retracent l'histoire du nom des rues, des quartiers spécifiques, des bâtiments particuliers.

Image de marque de la ville

Parallèlement à l'avancée de la recherche académique, les ouvrages grand public sur la question se multiplient et intègrent l'histoire des concessions à l'histoire de la ville. Les publications en Chine sur l'histoire des villes ont de plus en plus de succès. Pour Wuhan, l'ouvrage de Chi Li est sans cesse republié [2], celui plus récent de Fang Fang fait la part belle à l'histoire des concessions [3] et les récits d'histoire de Jiang'an traite également de ce thème [12].

La compétition actuelle entre les villes chinoises les pousse à se mettre en quête d'une définition de leur identité. Dans ce contexte, la ville de Wuhan semble mettre en avant l'histoire de ses concessions et le patrimoine qu'elles ont laissé. Dans le langage courant, on appelle vieille ville de Hankou, les quartiers concessionnaires. Le bâtiment des douanes de Wuhan devient ainsi une image emblématique de la ville, choisie par exemple par la télévision de Wuhan plutôt que la Tour de la grue jaune. Le supplément hebdomadaire du quotidien du Changjiang (*Changjiang Ribao*) consacré à la culture et au patrimoine, présente régulièrement les bâtiments d'architecture occidentale des concessions. D'une façon générale, le thème est repris par les médias (cf. le reportage télévisé sur la concession française réalisé en juillet 2004 par la télévision câblée de l'Anhui). Avec l'année de la France en Chine, la concession française a été l'objet d'un éclairage particulier (par exemple un article du *Wuhan wanbao* en date du 18 octobre 2004 présente l'ancienne concession et ses bâtiments les plus représentatifs). Le quartier des concessions est

devenu une vitrine de la ville de Wuhan, et ses bâtiments les plus caractéristiques sa carte de visite.

Les concessions ne semblent plus être un sujet de honte, mais au contraire de fierté, montrant que la ville s'est ouverte très tôt à l'étranger, en y voyant une preuve de modernité, quand modernisation rime avec occidentalisation. Les équipes chargées d'accueillir les Français, qui représentent la communauté étrangère d'expatriés la plus importante de Wuhan, leur font visiter la concession française. Ils sont fiers de pouvoir leur présenter une histoire commune, et d'utiliser ce patrimoine pour attirer les investisseurs.

Revalorisation de ce passé concessionnaire donc, et intérêt croissant pour le patrimoine qu'il a produit ; mais ce changement d'attitude va-t-il insuffler politique de protection du patrimoine ? « Les villes historiques sont sanctifiées de nouveau par l'édition de nouvelles monographies, rejoignant ainsi leur statut traditionnel de fait littéraire », alors qu'elles sacrifient leur héritage note Zhang Liang ([13], p.248); cette affirmation générale se vérifie-t-elle dans ce cas particulier ?

II. La politique de conservation du patrimoine concessionnaire

Notion de patrimoine en Chine et patrimoine concessionnaire

Comme l'avait bien montré Simon Leys ([5], p.739-757), la tradition chinoise s'attache plus à un patrimoine immatériel que matériel ; et la notion d'authenticité n'est pas centrale. Le bâtiment de la Tour de la grue jaune à Wuhan illustre bien cette idée ; reconstruite dans les années 1980 sur un emplacement voisin, sa valeur en terme de patrimoine réside dans les poèmes qui lui sont consacrés. L'assimilation du concept de patrimoine par la Chine [13] se fait au contact des constructions occidentales. Le « monument historique chinois », conceptualisé par Liang Sicheng (1961), peut désigner les constructions coloniales ([13], p 79). Le patrimoine des concessions, ce patrimoine de l'autre, introduit des modèles d'une civilisation étrangère. Il importe un modèle urbain non seulement porteur mais générateur de sens, comme l'a montré Berque ([1], p.45). Composante exogène dans le tissu urbain, le patrimoine architectural étranger a un statut particulier au sein du patrimoine urbain des villes. Le concept occidental de patrimoine urbain bâti semble être plus facilement appliqué à cette architecture occidentale.

La législation concernant le patrimoine concessionnaire

D'après les personnes concernées, dès les années 1980, on avait conscience, au sein de l'administration municipale, de l'importance de ce patrimoine et on souhaitait le conserver. Wuhan figure dans la liste des « villes célèbres d'histoire et de culture » promulguée en 1986 (la première, publiée en 1982 comprenait 24 villes, la seconde en ajoute 38). Le patrimoine qui lui vaut cette distinction est essentiellement lié à son passé révolutionnaire et à son architecture moderne qui est en grande partie concessionnaire.

Le plan de protection du patrimoine est subordonné au schéma directeur de développement [6]. La politique actuelle est dictée par le schéma directeur de 1996, qui est entré en vigueur en février 1999. Le septième chapitre est consacré à la protection du patrimoine (*Lishi wenhua mingcheng baohu guihua* 历史文化名城保护规划 plan de protection de la ville de culture et d'histoire p. 23-27), il reprend les dispositions de 1993.

Ce plan de protection fournit une liste de 136 sites classés patrimoine culturel (*Wuhanshi Wenwubaohudanwei* 武汉市文物保护单位). Le patrimoine des concessions est représenté dans cette catégorie. Par exemple, pour la concession française, la résidence de Xiang Jingyu, construite en 1927, est classée au niveau municipal comme site historique révolutionnaire. Un peu en dehors du périmètre des concessions, mais très liée à son histoire, la gare de chemin de fer Dazhimen, construite en 1900 est classée au niveau provincial pour son architecture moderne (elle été classée depuis au niveau national en 2001)

Ce plan de protection fournit également la liste de 102 monuments historiques (*Wuhanshi baoliu lishiyouxu jianzhu* 武汉市保留历史优秀建筑). Les bâtiments des concessions sont très

fortement représentés. On leur reconnaît une valeur historique et artistique, ils sont considérés comme une fenêtre ouverte sur les styles d'architecture occidentale, donnant à Wuhan son cachet. Par exemple, pour la concession française sont classés monuments historiques :

- l'immeuble Racine, immeuble d'habitation, construit en 1922, classé en 1993.
- l'hôtel Terminus, construit en 1924, classé en 1993 (devient aussi patrimoine culturel national en 2003).
- le consulat de France, construit en 1892.
- le *lilong* Tongxing : construit en 1932, classé en 1993.
- la Banque de l'Indochine, construite en 1902, classé au niveau 2 en 1993.

Enfin, et surtout, ce plan de protection définit le quartier des anciennes concessions comme ancien quartier typique (*jiuchengfengmaoqu* 旧城风貌区), au même titre que les trois anciennes villes chinoises de Hankou, Hanyang et Wuchang. Le quartier des concessions figure même en tête de liste. Le périmètre défini va de l'ancienne voie de chemin de fer au fleuve, de la rue Jiangnan à la rue Yiyuan, pour une surface de 2.46 km². Ce qui correspond aux anciennes concessions britannique, russe et française. Les anciennes concessions allemandes et japonaises ayant subi des destructions importantes, notamment par bombardement, elles ne sont pas incluses dans ce périmètre. Pour ces zones de protection, l'important est de garder la forme dans son intégralité, de conserver et de développer les quartiers au caractère historique, de garder le tracé des routes, de conserver le style architectural, de garder les noms de lieux, etc.

Le deuxième texte de référence concernant le patrimoine concessionnaire est intitulé « Mesures sur les moyens de protection des anciens quartiers caractéristiques et des monuments historiques » [8]. Les « monuments historiques », principalement localisés dans les quartiers des anciennes concessions, obtiennent le traitement réservé au « patrimoine culturel ». Ce règlement répartit les rôles entre le bureau de l'immobilier (*fangchanguanlibumen* 房产管理部门), le bureau du patrimoine (*wenwuguanlibumen* 文物管理部门) et le bureau de l'urbanisme (*guihuaguanlibumen* 规划管理部门). Les « monuments historiques » relèvent désormais du bureau de l'immobilier et non plus du bureau de la culture. On crée également une commission pour la protection des monuments historiques (*Wuhanshi Youxiu lishi jianzhu baohu zhuanjia weiyuanhui* 武汉市优秀历史建筑保护专家委员会) regroupant historiens, architectes, urbanistes, intellectuels. Cette commission, preuve de l'émergence du rôle de la société civile dans ce domaine, doit donner son accord avant la destruction de tout bâtiment de plus de trente ans.

Désignation d'un patrimoine

Les bâtiments d'architecture occidentale et l'organisation spatiale de ces quartiers accèdent donc, par ces textes, au statut de patrimoine. Cela prend forme dans le paysage urbain par l'installation de plaques posées par les bureaux désignés ci-dessus ou par le quartier de Jiang'an. Aujourd'hui, plus de 300 plaques donnent des indications sur le type d'architecture, la date de construction ou la fonction première du monument. Devant l'ancienne banque de l'Indochine, on pouvait encore lire en 2000 l'inscription « ce bâtiment était à l'origine la banque française de l'Indochine (1902-1949), c'est le point d'appui par lequel l'impérialisme français a spolié économiquement le peuple chinois. Cette plaque est là pour prévenir les générations futures ». Cette inscription a été remplacée par une autre mettant en valeur l'architecture Rococo du bâtiment. Des bâtiments sont donc identifiés comme patrimoine, le quartier en entier est désigné comme zone à protéger ; mais comment la revalorisation d'un passé concessionnaire se traduit-elle en terme de réaménagement urbain ?

III. Les réalisations, enjeux et limites

Les réalisations majeures

Les trois grands projets réalisés jusqu'à présent par le bureau de l'urbanisme concernent : la rue piétonne de Jiangnan, le parc Jiangnan sur le Bund et l'avenue Zhongshan. La rue Jiangnan marquait la limite entre la ville chinoise et la concession anglaise, la municipalité de Wuhan a

investi 90 millions de yuans (soit à peu près 9 millions d'euros) en 2000 pour mettre en valeur ce patrimoine architectural. Le parc Jiangtan a permis de mettre en valeur l'accès au fleuve sur une longueur de 7 km. L'actuelle avenue Zhongshan se situait au cœur des concessions et les traversait du Sud au Nord, parallèlement au fleuve. Ces trois projets mettent en valeur l'ancien quartier des concessions, en favorisant une nouvelle fonctionnalité commerciale et de loisirs. Le quartier des concessions fait partie à présent des hauts lieux touristiques de Wuhan. Mais hormis la mise en valeur de ces rues commerciales et du quai, qu'en est-il de la conservation du reste du patrimoine ?

Image de la concession française aujourd'hui

Le paysage actuel de l'ancienne concession est composé de grandes tours, de bâtiments d'habitation de 7 à 8 étages et de bâtiments anciens de 1 à 3 étages. Le patrimoine concessionnaire semble noyé parmi les constructions modernes : seuls quelques bâtiments dispersés subsistent et quelques cités survivent entre les tours. En général, les anciens bâtiments sont délabrés et les maisons d'habitation sont pour la plupart privées de leurs jardins de devant (seule la propriété de l'ancien consulat de France est restée intacte). De nombreux *lilong* ont été détruits mais aussi des bâtiments remarquables comme l'ancienne municipalité, remplacée par une tour au tournant des années 1990. L'élargissement prévu de l'avenue Zhongshan menace actuellement les cités Qingping et Sande.

Quelques exemples montrent cependant la volonté de développer ce quartier en donnant aux bâtiments une nouvelle affectation, l'ancienne église et l'ancienne banque de l'Indochine sont devenues des bars. L'hôtel Terminus, qui a toujours maintenu son activité même s'il a changé plusieurs fois de nom, tente d'apporter une touche française à son service.

Le tissu urbain reste assez mal préservé, les *lilong* qui ont conservé leur forme originelle sont délabrés et menacés par une densification de l'habitat et une dégradation des conditions d'hygiène. Les réhabilitations ne parviennent pas à préserver le patrimoine que constitue les *lilong*. L'exemple du *lilong* de Rushou est révélateur. Décidée en 1996 et réalisée par l'Université de technologique de la Chine centrale et le district de Jiang'an, la réhabilitation du quartier a nécessité quatre années et 70 millions de yuans. Les bâtiments ont été complètement détruits en 2001, aujourd'hui on y trouve des hautes barres d'habitation. Sur 46 800 m², s'élèvent dix bâtiments de 7 à 11 étages, entourant un jardin. Les publicités annoncent une « nouvelle vie dans les vieux quartiers », vendant ainsi l'ancien *lilong*, comme une oasis (dont l'accès est réservé aux résidents) dans un centre ville animé.

Coopération avec les Occidentaux

Comme dans beaucoup de programmes d'aménagement urbain en Chine actuellement, la ville de Wuhan a recours à l'expertise étrangère pour proposer des solutions quant à la rénovation des quartiers anciens de Jiang'an. Cette coopération étrangère a pris forme dans le Programme européen EMCP/LMD (EU-CHINA Environmental Management Cooperation Programme – Local and Municipal Department Development) avec l'intervention de l'expert hollandais Bert Smolders [7]. Ce travail a été réalisé entre 2003 et 2005 avec le bureau technique du quartier de Jiang'an et une équipe de l'université des Sciences et Technologies de la Chine centrale. Des enquêtes sociologiques, environnementales etc. ont permis d'apporter des solutions pour la réhabilitation de ces quartiers. La question de la préservation des *lilong* apparaît comme centrale dans le rapport, mais la question du relogement de la population reste le problème le plus difficile à résoudre.

Les problèmes soulevés

Une législation est mise en place et les résultats des programmes de recherche proposent des solutions en matière de protection du patrimoine, cependant, les réalisations concrètes ne suivent pas toujours. Le mot d'ordre actuellement parmi les principaux acteurs concernés est qu'« il est urgent d'attendre », d'attendre une expertise plus approfondie et surtout d'attendre les moyens financiers. La recherche historique est jugée non aboutie dans ce domaine et il est difficile

de mobiliser les investisseurs. La ville n'a pas les moyens financiers de réaliser les projets proposés. La mise en valeur sera certainement, comme ailleurs, confiée à des investisseurs privés. Un investisseur hongkongais a déjà acheté un terrain.

Force est de constater que la logique actuelle est celle d'un développement effréné et non d'une protection du patrimoine. Cependant, l'étude met en lumière l'importance des acteurs locaux et en particulier des politiques. C'est sous l'impulsion du maire Li Xiansheng, historien de formation, que les mesures ont été prises en 2003 pour légiférer au niveau municipal en faveur d'une meilleure protection du patrimoine. C'est actuellement sous l'influence du nouveau secrétaire du parti de la ville Miao Wei, ancien directeur général de la joint venture DPCA (Dongfeng – PSA) qu'un projet de rue française est à l'étude. S'il va plus probablement se concrétiser dans la zone de développement de Hanyang, la possibilité de le réaliser dans le quartier de l'ancienne concession a été envisagée.

Conclusion

L'histoire des concessions prend sa place dans l'histoire de la ville de Wuhan. Dans un contexte de quête d'une définition d'une identité, le patrimoine des concessions a une forte valeur d'image et est de plus en plus utilisé comme emblème de la ville.

La politique municipale, en matière de patrimoine, montre une double évolution au niveau conceptuel et opérationnel. L'architecture et la forme urbaine du quartier des concessions sont définies comme patrimoine, mais les réalisations pratiques sont difficiles à mettre en place dans une ville où le développement passe avant la préservation, et où réhabilitation rime souvent mal avec conservation.

Une partie de l'observation de Zhang Liang [13], qui constatait qu'après un siècle de politique de protection du patrimoine, il n'y avait que peu de conséquences pratiques, se vérifie ici. Cependant, on note une évolution réelle dans la prise de conscience de la nécessité de préserver le patrimoine urbain et architectural des concessions. Le patrimoine étranger semble même susciter plus d'intérêt que le patrimoine chinois. Les programmes de recherches, les coopérations internationales et les projets d'investisseurs concernent tous les quartiers concessionnaires.

Références bibliographiques :

- [1] BERQUE Augustin, *Du geste à la cité : Formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 1993, 247 p.
- [2] CHI Li 池莉, *Lao Wuhan* 老武汉 Le Vieux Wuhan, *Nanjing : Jiangsu meishu chubanshe* 南京 : 江苏美术出版社, 2000, 221 p. (1ère édition 1999)
- [3] FANG Fang 方方, *Hankou de cangsang wangshi* 汉口的沧桑往事 Le passé tumultueux de Hankou, *Hubei renmin chubanshe* 湖北人民出版社, 2004, 278 p.
- [4] *Hankou Zujie Zhi* 汉口租界志 Annales des concessions étrangères de Hankou, *Wuhan chubanshe* 武汉出版社, 2003.12, 608 p.
- [5] LEYS Simon, *Essais sur la Chine*, Paris, Robert Laffont, 1998, 825p.
- [6] *Wuhanshi chengshi zongti quihua* 武汉市城市总体规划 Schéma directeur de la ville de Wuhan (1996-2020), *Wuhanshi renmin zhengfu* 武汉市人民政府 (Municipalité de Wuhan).
- [7] *Wuhanshi jiang'an qu jiucheng gengxing yu gaizao xiangmu chengguo huibian* 武汉市江岸区旧城更新与改造项目成果汇编 Output of programme of renewal and renovation of old urban area in Jiang'an district, Wuhan city. (EU-CHINA : EMPC/LMD), 305p.
- [8] *Wuhanshi jiucheng fengmaoqu he youxiulishijianzhu baohu guanli banfa* 武汉市旧城风貌区和优秀历史建筑保护管理办法 Mesures sur les moyens de protection des anciens quartiers caractéristiques et des monuments historiques, 27 février 2003.
- [9] *Wuhanshi lishi wenhua mingcheng baohu quihua shuomingshu* 武汉市历史文化名城保护规划说明书 Note explicative sur le programme de protection de Wuhan ville célèbre d'histoire et de culture. 1993, 25p.

- [10] XIAO Zhihua (ss la dir.), 萧志华(主编), Hankou zujie 汉口租界 Les concessions de Hankou, *Wuhan wenshi ziliao* 武汉文史资料 documents historiques de Wuhan, 1991, 250 p.
- [11] XIAO Zhizhi 肖致治, « *Hankou zujie* 汉口租界 Les concessions de Hankou » *Wuhandaxue Xuebao* 武汉大学 学报 (Périodique de l'université de Wuhan), 1978, 4, p 77-80
- [12] YUAN Yuan (ed.) 袁远(主编), Jiang'an shihua 江岸史话 Récits d'histoire de Jiang'an, *Wuhan Shihua congshu* 武汉史话丛书, *Wuhan chubanshe* 武汉出版社, 2004, 445p.
- [13] ZHANG Liang, *La naissance du concept de patrimoine en Chine - XIXe-XXe siècles* Paris, Recherches/Iprou Archithèses, 2003, 287 p.